

Quoi de Neuf ?

Petra zo Nevez ?



N° 12

05.06.2020

MAIRIE DE KERNOUËS

Pont Mein
29260 KERNOUËS

CONTACT

02.98.83.05.04
accueil.mairiekernoues@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi > Vendredi : 9h15 - 12h15
Mercredi : 9h15-12h15 / 13h30-16h30

PERMANENCE DU MAIRE

Lundi : 10h00 - 12h00 ou sur rendez-vous

PERMANENCE DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

DÉCHETTERIE

Lundi > Samedi : 09h00-12h00 / 14h00-17h45
Dimanche > Fermé

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LESNEVEN 02.98.21.11.77

SPED SERVICE ELIMINATION DES DÉCHETS 02.98.21.87.88

CDAS : 02.98.83.23.66

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

PHARMACIE DE GARDE : 3237

EDF/ENEDIS DÉPANNAGE : 09 726 750 29

RÉGIE DES EAUX LESNEVEN : 02 98 83 02 80

ORANGE DÉPANNAGE : 3900



**INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ
ce bulletin par mail.**

Transmettre votre adresse e-mail à
accueil.mairiekernoues@orange.fr

Un nouveau conseil vient d'être officiellement installé et je viens d'être réélu maire de Kernouës.
C'est un grand honneur pour moi.



Cette équipe s'inscrit dans la continuité puisque 12 conseillers ont décidé de se représenter. Je tiens à remercier les 3 élus qui ont activement participé au conseil précédent et qui ont décidé de passer la main : Laurent Boulic, André Ladan et Céline Sudan. Je souhaite la bienvenue aux 3 nouveaux conseillers pour leur engagement à nos côtés : Yves Abiven, Tifenn Cotton et Pierre Jestin.

Cette équipe est donc repartie pour un nouveau mandat avec dynamisme et volonté pour aller de l'avant et mériter votre confiance. Le conseil est et sera mobilisé pour répondre à vos besoins en gérant au mieux le quotidien mais également en faisant avancer et aboutir nos projets dans l'intérêt du devenir de notre commune.

Ce mandat démarre dans un contexte très particulier et j'ai une pensée particulière pour tous ceux pour qui le confinement a été une épreuve personnelle, familiale ou économique. Nul doute que « l'après » sera différent et que les défis ne manqueront pas pour accompagner la relance des activités et rebondir positivement. Notre échelon communal et intercommunal est essentiel et doit être gage de proximité, de réalisme, de bon sens par rapport à ces nouveaux enjeux nationaux et internationaux.

La qualité des chemins de Kernouës a été maintes fois soulignée par les nombreux promeneurs durant le confinement et je tiens à remercier sincèrement les bénévoles de Ribinou qui ont ainsi contribué à la bonne image de la commune.

Je ne peux terminer sans avoir une pensée pour Marie, gérante du Tennessy, victime d'un braquage inqualifiable samedi dernier. Ayant déjà subi un cambriolage fin 2019, Marie en restant ouverte pendant le confinement a été solidaire de la population. A nous en retour d'être solidaires avec elle, je compte sur vous !



De gauche à droite, premier rang : Tifenn Cotton, Ronan Tigréat, Pascale Auffret, Christophe Béle, Isabelle Boulic, Anne Génard, Pierre Jestin.
Deuxième rang : Christelle Le Menn, Yves Abiven, Claudine Acquitter, Claude Le Breton, Sophie le Guen, Alain Simon, Françoise Roudaut, Didier Perrat.



CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 MAI 2020

La séance du conseil municipal s'est déroulée exceptionnellement en visio-conférence car il était urgent d'avancer sur le projet de Maison d'Assistantes Maternels (MAM) pour douze enfants, prévu dans les locaux de l'ancienne mairie.

Point situation sanitaire

Après avoir fait le point sur la situation sanitaire en cette fin de confinement, sur la mobilisation du personnel et des élus, l'ensemble du conseil a souligné la grande solidarité de la population avec veille de voisinage, entraide, ...



Dans le cadre du déconfinement, l'école reprend et la salle Louis Page est mise à disposition pour la cantine mais également pour la garderie afin de respecter les protocoles sanitaires.

Maison des Assistantes Maternelles (MAM)

Les premiers éléments du projet de MAM avaient déjà été exposés au conseil. L'ouverture est prévue au deuxième semestre 2021. Ce projet est une réelle opportunité pour revitaliser notre centre bourg et répondre à un besoin sociétal, tout en réhabilitant l'ancienne mairie qui fait partie de notre patrimoine.

Le budget prévisionnel est de 371 000 € HT et les demandes de subvention vont être lancées avec un objectif de « reste à charge » pour la commune d'environ 20 %. Ce projet a été validé à l'unanimité.

Forfait scolaire

Les forfaits scolaires votés, par élève de Kernouës scolarisé, sont de 625 € dans les écoles Saint-Joseph de Kernouës, Sainte-Anne de Saint-Frégant, Diwan et l'Argoat (section bilingue) de Lesneven, 250 € pour les autres écoles privées, de 1 524 € (maternelle) et 498 € (élémentaire) pour le public, soit un total de 34 484 € (58 enfants).

Subvention aux Associations

Selon la règle des 15 € par enfant pratiquant une activité, des subventions ont été attribuées à GR Kernilis – Côte des légendes (30 €), Ploudaniel Handball (15 €) et Dojo Lesneven (60 €) pour un total de 105 €.

Très Haut Débit (THD)

La séance en visioconférence a montré que la montée en débit, prévue en 2020, dans la commune n'était pas un luxe. Une convention avec Mégalis Bretagne afin de fixer les modalités d'installation d'une armoire « NRA Med » a été approuvée.

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 23 MAI 2020

Elections

Le Maire sortant a installé dans leurs fonctions les 15 conseillers municipaux élus le 15 mars 2020.

Claudine Acquitter a ensuite pris la présidence de l'assemblée et procédé à l'élection du Maire. Christophe Bèle a été élu (14 pour et 1 blanc). Le Conseil Municipal a alors décidé la création de quatre postes d'Adjoints au Maire et a procédé à leur élection. Ronan Tigréat a été élu premier adjoint (Voirie, Urbanisme, Patrimoine communal), Isabelle Boulic deuxième adjointe (Finances, budget), Pascale Auffret troisième adjointe (Enfance, Jeunesse, Vie scolaire, Associations, Communication, Culture et Loisirs) et Anne Genard quatrième adjointe (Solidarité et Action sociale).

Indemnités

Les indemnités de fonction brutes mensuelles ont ensuite été votées selon le barème du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et la prise en compte de la loi « Engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique » du 27 septembre 2019 : 1 567 € pour le maire et 416 € pour les adjoints.

Délégations

Dans l'intérêt de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le conseil a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines de ses attributions selon l'article L.2122-22 du CGCT.

Commissions Communales

Les membres du Conseil Municipal ont ensuite constitué 5 commissions chargées d'étudier les questions soumises en séance de Conseil Municipal, ce dernier étant seul habilité à prendre les décisions finales :

- Voirie, Urbanisme, Patrimoine communal
- Finances, Budget
- Enfance, Jeunesse, Vie scolaire
- Associations, Communication, Culture et Loisirs
- Solidarité, Action Sociale

CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS :

Nous nous associons à la peine de la famille de Madame Joséphine SALIOU

« Suite au décès de Phine, un chaleureux merci à tous, pour vos attentions, vos messages, vos dons, votre présence, votre soutien et votre amitié. Louis SALIOU et sa famille.»



EDF :

Coupure d'électricité prévue :

Le **lundi 8 juin** entre 13h30 et 17h, dans les secteurs de La Route de La Côte des Légendes.

Le **jeudi 11 juin** entre 9h et 12h, dans le secteur du hameau de Kergoff et de la route de Kergoff.

LA CREPERIE DE KERGOFF rouvrira le vendredi 5 juin à midi . Afin de répondre aux mesures de réouverture, plus d'espace entre les tables, du gel hydro alcoolique à disposition... Pour pouvoir toujours vous accueillir, un barnum ~~ambiance guinguette, a été installé en terrasse.~~ Christophe Lecomte et toute son équipe sont heureux de vous accueillir dans un cadre champêtre.

La crêperie sera réouverte Vendredi midi et soir, samedi soir, dimanche midi et soir. D'ici deux semaine, elle rouvrira TOUS les soirs 7 jours sur 7. A bientôt, pensez à réserver au 02 98 21 08 89.



le coin des associations korn ar c'hevredigezhioù

AVIS AUX ASSOCIATIONS :

En raison de l'épidémie de Coronavirus, et pour respecter les consignes sanitaires, les locaux municipaux destinés à recevoir les activités associatives (Salle Louis Page, Boulodrome) restent fermés jusqu'à nouvel ordre.



RIBINOÙ : ENTRETIEN DES CHEMINS

Prochaine journée :

Vendredi 12 Juin 2020 à 13h30.

Local atelier municipal.

BIBLIOTHEQUE - REOUVERTURE :



Prochaine permanence samedi 06 Juin de 10h30 à 11h30.

- Port du masque obligatoire
- 3 personnes maximum dans les locaux
- Gel hydroalcoolique à disposition

annonces paroissiales buhez ar barrez

PATRIMOINE :

La paroisse fait appel à de bonnes volontés pour l'entretien et le fleurissement de l'église et de la Chapelle. Ce service n'est pas contraignant, une fois par trimestre environ et se fait en binôme. Pour vous inscrire appelez au 02.98.83.18.92.

en côte des légendes

aod ar mojennou

• CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI)

ACCUEIL DE LOISIRS

Après un accueil restreint aux enfants du personnel soignant, notre accueil de loisirs peut désormais accueillir tous les enfants du territoire, dans le respect des mesures sanitaires. La capacité d'accueil étant limitée, nous invitons toutes les familles à formaliser l'inscription de préférence par mail ou par téléphone, même si les enfants étaient déjà inscrits sur les prochains mercredis. Dans un souci de bonne organisation, nous devons impérativement recevoir une confirmation des inscriptions effectuées avant la période de confinement. Vous pouvez nous communiquer vos dates, en précisant bien si l'inscription est pour la matinée, l'après-midi, avec ou sans repas à l'adresse suivante csc.lesneven@wanadoo.fr ou éventuellement par téléphone au

• TRANSPORT SCOLAIRE 2020-2021

- ECOLES PRIMAIRES -

Les familles souhaitant réinscrire leurs enfants au transport scolaire pour les écoles primaires recevront prochainement par courrier la fiche d'inscription pour l'année 2020-2021. Ce document est à compléter recto/verso puis à renvoyer par courrier (12 boulevard des frères lumière 29260 Lesneven) ou mail (contact@clcl.bzh).

Pour une 1ère inscription, les familles sont invitées à prendre contact avec leur mairie. Les inscriptions pour les communes de St-Frégant et Kernouës se font directement auprès du transporteur Bihan Voyages : 02 98 83 45 80.

- COLLÈGES ET LYCÉES-

Contrairement aux années précédentes, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020/2021 s'effectuent désormais auprès de la Région Bretagne. Inscriptions sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transport-scolaires> rubrique « Finistère ».

Vous aurez jusqu'au 15 juillet prochain pour effectuer votre inscription. Attention, passé ce délai, une majoration de 30€ sera appliquée.

> Si vous avez des questions, vous pouvez contacter la centrale d'appels régionale BreizhGo au 02.99.300.300 (prix d'un appel local).

emploi implij

RECHERCHE personne pour entretien régulier de jardin, travaux de bricolage ayant son propre matériel. ST FREGANT 02.98.21.50.82 après 19h.

LA COMMUNE DE SAINT-FRÉGANT RECHERCHE UN / UNE SECRÉTAIRE DE MAIRIE
à compter du 29/06/2020.

La date limite de candidature : 05/06/2020.

Type d'emploi : emploi permanent.

Temps complet, 35h hebdomadaire.

Pour plus de détails, l'annonce est consultable sur le site de l'emploi public territorial.

Pour tout complément d'information, merci de contacter la mairie par mail : mairie.saint-fregant@wanadoo.fr ou par téléphone : 02 98 83 05 02.

LA COMMUNE DE PLOUIDER RECRUTE

A compter du 1er décembre 2020, un adjoint administratif polyvalent pour la gestion de l'agence postale à temps non complet (18h30/semaine du mardi au samedi matin).

Missions principales : Gestion de l'agence postale

Le poste sera basé à la Mairie et l'agent recruté sera amené à effectuer des opérations couvrantes à l'accueil de la Mairie : accueil physique et téléphonique, formalités administratives diverses et travaux de secrétariat.

Les candidatures comprenant une lettre manuscrite et un CV sont à adresser à M. le Maire de Plouider – Place Saint-Didier – 29260 Plouider pour le 12 juin 2020.

Fiche de poste détaillée disponible sur le site de la commune de Plouider : www.plouider.fr



Don de Sang
LESNEVEN
L ATELIER

Lundi 15 - Mardi 16
Mercredi 17 juin
8h - 13h

Inscrivez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole

PROCHAINE PARUTION

LE 19 JUIN 2020

Dépôt des articles pour

le 17 Juin à 12h00

PRODUCTION & ÉDITION

Mairie de Kernouës

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christophe BÈLE, Maire

DÉPÔT LÉGAL

16 mai 2014